

Liège : l'ancienne halle aux viandes restaurée

Construite entre 1544 et 1546, la halle aux viandes compte parmi les plus vieux édifices civils publics de Liège. Le bâtiment, que l'on a envisagé à plusieurs reprises d'agrandir, puis de démolir, a été classé en 1950. Sa restauration, entreprise en 1995, aura duré deux ans. Son nouveau visage a été dévoilé au public à l'occasion des Journées du Patrimoine (13 et 14 septembre 1997).

Un témoin majeur de l'architecture civile du XVI^e siècle

De nombreux documents attestent de l'existence d'un établissement tenu par le métier des bouchers, ou *mangons*, de Liège dès le XII^e siècle. La halle servant au commerce de la viande était alors située à proximité de l'actuel Hôtel de Ville, sur la place du Marché. Elle subsiste jusqu'en 1468, date à laquelle elle disparaît dans le gigantesque incendie allumé par les troupes de Charles le Téméraire dans la cité. Sa reconstruction au même emplacement est entreprise en 1482 ; quelques années plus tard, les nuisances occasionnées au voisinage par la présence des bouchers et de leur marchandise entraînent la publication d'un règlement plus strict de leur profession.

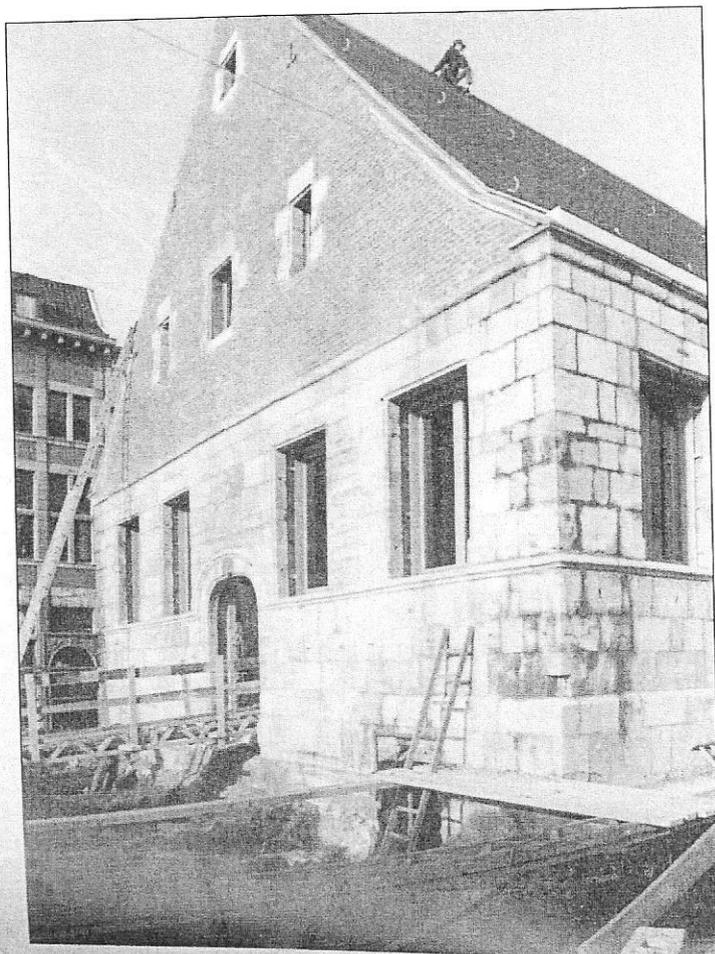
La corporation décide finalement d'édifier à ses frais une nouvelle halle sur le quai de la Goffe, où se trouvaient déjà certains négoce de

viandes. Les travaux durent deux ans, et le bâtiment est officiellement inauguré en 1546. Il était à l'époque pouvu d'une petite chapelle dédiée à saint Jean et à sainte Catherine, adossée à la façade tournée vers la Meuse.

Dès l'origine, la halle est exclusivement vouée au commerce; l'abattage des animaux n'y est pas autorisé. Chaque boucher possède son propre étal dont les dimensions sont fixées par le règlement de la corporation. La taille de ces emplacements diminuera au fil des ans, en raison de l'accroissement du nombre de vendeurs.

Le bâtiment devient propriété de la Ville de Liège en 1822. Jusqu'à sa fermeture pour cause d'insalubrité en 1981, son rez-de-chaussée a toujours été affecté au commerce de la viande.

La restauration de la halle, qui contribue à remettre en valeur un témoin majeur de l'architecture civile du XVI^e siècle, aura également permis de l'adapter à ses nouvelles fonctions, avec notamment la présence d'une salle polyvalente. La partie nord du bâtiment a été rendue totalement indépendante de la partie sud.



La halle aux viandes restaurée. Photo : Alain Janssens.

La restauration : une intervention minimaliste

Orientée nord-sud, de plan rectangulaire, la halle couvre une superficie de 550 m². Quatre de ses quatorze travées percées de baies, du côté nord, sont surmontées d'un étage. La totalité du parement est en calcaire de Meuse, à l'exception des parties supérieures des pignons, qui sont en briques.

Trois millésimes (1544, 1545 et 1546), correspondant aux phases de construction entreprises sous des bourgmestres différents, sont encore lisibles aujourd'hui.

Des études préalables du monument ont permis de constater de grosses faiblesses de conception, que l'on attribue au budget limité des constructeurs. Outre des défauts de mise en oeuvre de pierres de parement, on a également noté une mauvaise coordination des corps de métier responsables de la charpenterie et de la maçonnerie.

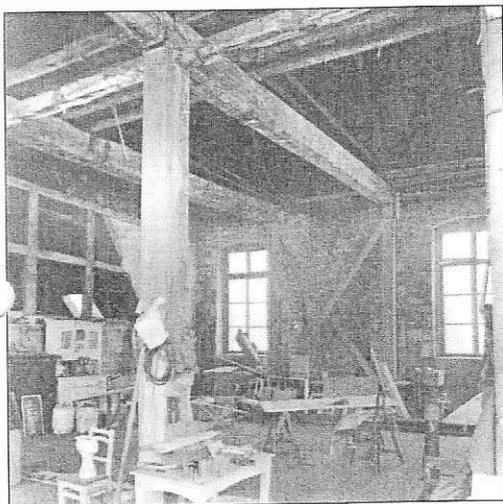
Des dégâts ont été occasionnés par des adjonctions ou des modifications postérieures à la construction, tels que le décrochage de l'enduit extérieur au début du siècle, une baie

transformée en porte, des trous d'ancrage pour pièces métalliques, etc.

Pierre Hebbelinck et Alain Richard, auteurs du projet de restauration, ont opté pour une intervention minimaliste sur le bâtiment. Ainsi le remplacement d'éléments lithiques porteurs ou du parement a-t-il été effectué de manière exceptionnelle; de même, les déformations du gros-oeuvre ont-elles été conservées et stabilisées dans la mesure du possible.

La réparation des surfaces des pierres de parement a permis d'améliorer l'aspect visuel général, et d'éviter des problèmes futurs de dégradation provoqués par la stagnation de l'eau dans les fissures. Des décalages volontaires sont provoqués par l'adjonction d'éléments modernes à des structures anciennes, tels que les nouveaux meneaux en acier inoxydable et fonte d'aluminium placés dans les baies pourvues de châssis contemporains.

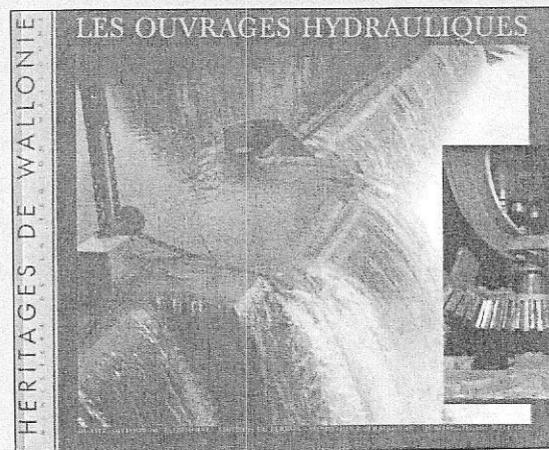
La charpente a été réparée à l'identique pour les parties particulièrement visibles. Sa superstructure ainsi que celle de la couverture sont entièrement neuves; elles forment un dièdre qui coiffe sans les toucher vraiment la charpente ancienne et les murs gouttereaux tordus par les ans.



La halle aux viandes, salle des "mangons" dans l'étage de la partie nord en 1959. © A.C.L. Bruxelles.

A l'intérieur, la création d'une "boîte gigogne" dans la partie nord et d'une mezzanine au sud, constituent les principales interventions. "Elles acquièrent à la fois autonomie et humilité dans les espaces où elles s'intègrent. En effet, leur présence est nécessaire pour assurer la stabilité du bâtiment; leur adéquation fonctionnelle aux nouveaux usages publics et leur forme créent de nouveaux rapports d'échelle et permettent de nouvelles perceptions des espaces".

Pierre-Yves DESAIVE



LES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Après avoir consacré des publications aux glaciers naturels et aux kiosques à musique l'asbl Qualité-Village-Wallonie met en avant un héritage important du patrimoine wallon : les ouvrages hydrauliques tant de type artisanal que de type industriel.

Parcourues de rivières et de petits cours d'eaux, nos régions ont bénéficié de nombreux ouvrages hydrauliques. Dès le Moyen-Age, les rives ont accueilli quantité de moulins affectés à diverses activités. Au XIX^e siècle la turbine hydraulique remplace de plus en plus la roue du moulin modernisant ainsi les installations et participant à un accroissement de la production. Dans un autre domaine, celui des parcs et des jardins, les machines élévatrices témoignent du génie de ceux qui ont ainsi imaginé capter, canaliser et gérer les débits d'eau complexes. Enfin, ouvrages d'art, écluses et portes d'eau occupent un rôle important dans la régulation des voies navigables.

Des centaines d'ouvrages ont été recensés et l'étude écrite par Nathalie de Harlez de Deulin conseiller scientifique à l'asbl a nécessité un travail de longue haleine et l'appui de nombreux collaborateurs.

Une multitude de photos, dessins, croquis allègent le côté technique tandis que le texte n'omet aucun détail. Le lecteur sera surpris du nombre de moulins encore existant (certains sont classés) et ne pourra que rêver à l'évocation des jeux d'eaux, orgues hydrauliques et autres cascadelles des parcs et jardins. Un long article replace les dispositifs d'alimentation des parcs et des jardins dans un contexte historique débordant nos frontières. Le système hydraulique des jardins d'Annevoie, classés depuis 1993, entièrement conçu sur le principe de l'écoulement gravitaire et maintenu en fonction depuis plus de deux siècles, est unique en Europe. Inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, ce site de 12 hectares créé au XVIII^e siècle, profite d'une analyse détaillée qui intéressera le lecteur curieux des procédés d'écoulements et renouvellements des eaux du jardin.

D'une grande qualité scientifique, le présent livre replace chaque type d'ouvrage dans un contexte général remontant parfois jusqu'à l'Antiquité. Il se complète d'un glossaire, d'une bibliographie. Très pointu, il devrait pourtant séduire un large public puisque technique, histoire, patrimoine artisanal ou industriel y sont abordés et que les quelque 200 clichés invitent à les voir de près.

E.D.

Nathalie de Harlez de Deulin, *Les ouvrages hydrauliques*. Editions du Perron.